

Boves

"Actus"

tellement nature !

Atmosphère de détente
aux bords de l'étang
Saint-Ladre

Boves

"Actus"



ÉDITO DU MAIRE



ÉVÉNEMENTS PASSÉS

- Atelier poterie 3
- Atelier « La compost attitude ! » 3
- Inauguration du nouveau véhicule électrique de la commune 3
- Représentation de « La vie en vrai, sur nos routes avec Anne Sylvestre » 3
- « Maisons décorées » 3
- Cérémonie du 19 mars 3
- Pièce de théâtre « Journal d'absence » 4
- Chasse aux œufs 4
- Ateliers « Découverte des principales fonctions de son smartphone » et « Sécuriser les données personnelles sur son smartphone et son ordinateur » 4
- Pose de la 1^{ère} pierre APF France Handicap 4
- Pièce de Théâtre « Les chaises » 4
- Pose de la 1^{ère} pierre du site DAW France 4
- Animation au marché de plein air 4



BRÈVES DU CONSEIL

- Séance du 19 décembre 2023 5
- Séance du 19 mars 2024 5
- Budget primitif 2024 7



VIE CITOYENNE

- Bruit / Trottoir / Brûlage 10
- Propriétaire de chien 10



ENFANCE ET ÉDUCATION

- Spectacle des écoles « Charivari dans le marais de papi » 11
- Accueil Collectif de Mineurs (ACM) 11



VIE CULTURELLE

- Collections archéologiques 11



VIE ASSOCIATIVE

- Recherche de photos 12
- Patch and Co 12
- Centre équestre de Picardie 12
- Harmonie Municipale de Boves 12



LES DATES À RETENIR

Plus d'infos : www.ville-boves.fr

Téléchargez le procès verbal du conseil municipal sur le site de la ville www.ville-boves.fr

ou venez le consulter en mairie

L'actualité de votre ville en direct



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



ville de boves

L'ÉDITO DU MAIRE – VILLE DE BOVES



Chères Bovoises et chers Bovois,

Ce nouveau numéro de «Boves Actus» vient à point nommé pour refléter la vitalité et l'engagement qui animent notre commune. Au fil des pages, vous découvrirez une multitude d'événements, d'initiatives et de projets qui témoignent de la richesse de notre vie locale.

Je suis particulièrement fière des réalisations récentes qui ont marqué notre agenda municipal. L'inauguration du nouveau véhicule électrique, financé par le biais ingénieux de la régie publicitaire, démontre notre engagement en faveur de la transition énergétique.

Les événements culturels et artistiques, tels que les représentations théâtrales et les différents ateliers organisés ont apporté une dose d'émerveillement et de convivialité à notre quotidien. Ils soulignent également l'importance que nous accordons à la créativité et au partage au sein de notre communauté.

En parcourant les décisions prises lors des séances du conseil municipal, vous pourrez constater notre engagement envers la transparence et la démocratie locale. Chaque décision est prise avec soin, dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants. Enfin, vous pourrez prendre connaissance des principales dépenses d'investissement et de la nature des dépenses et recettes de fonctionnement pour l'année 2024.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Avec mes sentiments dévoués.

Votre Maire

Maryse Vandepitte

MAIRIE de BOVES - Rue Victor Hugo - 80440 BOVES

Tél. : 03 22 35 37 37

Courriel : mairie.boves@laposte.net - Site internet : www.ville-boves.fr

Horaires : lundi 9 h à 12 h et 14 h 30 à 19 h

mardi, jeudi et vendredi 9 h à 12 h et 14 h 30 à 17 h - mercredi 9h à 12 h

Directrice de Publication : Maryse Vandepitte - Contact : mairie.boves@laposte.net

Crédits photos : Mairie de Boves

Création, impression : ICM MEDIAS - Centre Oasis, Dury - 1 allée de la Pépinière - 80000 Amiens
09 67 28 17 33 - pao@icmedia.fr

1 Atelier poterie

Organisé par le C.C.A.S de Boves à la salle intergénérationnelle.

1



2 Atelier

« La compost attitude ! »

Organisé par Amiens Métropole à la salle des fêtes.

2



3 Inauguration du nouveau véhicule électrique de la commune

Le véhicule électrique de la commune est destiné au déplacement du personnel communal dans le cadre de ses missions. Ce véhicule est utilisé sous la forme d'une location longue durée sans investissement grâce au principe de la régie publicitaire. Seuls les frais d'entretien et de recharge électrique sont à la charge de la collectivité.

3.2



3.1



4 Représentation de « La vie en vrai, sur nos routes avec Anne Sylvestre »

en partenariat avec la Comédie de Picardie à la salle des fêtes.

4



5 « Maisons décorées »

Un grand bravo à tous les participants pour leurs idées originales et leur passion contagieuse dans le cadre du concours « Maisons décorées » ! Vivement la prochaine édition pour encore plus de créativité et de convivialité !

5



6 Cérémonie du 19 mars

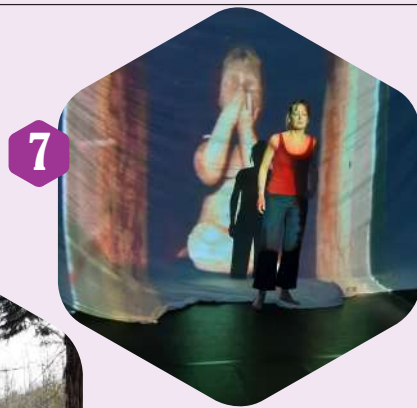
La ville a commémoré avec solennité le 19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

6



7 Pièce de théâtre « Journal d'absence »

Une performance remarquable qui a suscité une palette d'émotions. Anne Girouard a brillamment incarné le rôle de la femme solitaire dans une mise en scène d'une grande intimité. Pièce de théâtre en partenariat avec La Comédie de Picardie.



8 Chasse aux œufs

La chasse aux œufs organisée par la mairie de Boves a enchanté petits et grands. Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme !



9 Ateliers « Découverte des principales fonctions de son smartphone » et « Sécuriser les données personnelles sur son smartphone et son ordinateur »



10 Pose de la 1^{ère} pierre APF France Handicap

Le 5 avril, Madame le Maire a participé à la pose de la première pierre de la future plateforme de l'APF France Handicap destinée à accueillir des personnes polyhandicapées, du personnel encadrant, des soignants et un pôle administratif.



11 Pièce de Théâtre « Les chaises »

'Les chaises' d'Eugène Ionesco. Frédérique Tirmont et Bernard Crombey ont enchanté le public avec leurs performances remarquables. Pièce de théâtre en partenariat avec La Comédie de Picardie.



12 Pose de la 1^{ère} pierre du site DAW France

La pose de la première pierre du site de DAW France au pôle Jules Verne a eu lieu le 18 avril 2024.

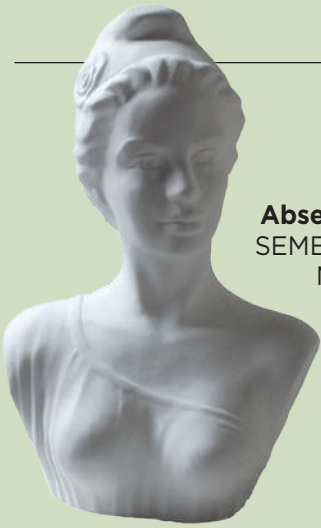


13 Animation au marché de plein air

Dégustation de crêpes offerte par la Ville de Boves.



SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023



Absents excusés : Mme Nathalie SEMEDO DA VEIGA donne pouvoir à Mme Françoise MOLLIENS

Mme Barbara CORRENT-JACOB donne pouvoir à M. Grégory CAGNARD

M. Marco DAMIANI POMAGEOT donne pouvoir à Mme Nathalie COPPENS

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 novembre 2023

Majorité – 1 abstention : Madame Coppens.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Subvention exceptionnelle – Aide pour les sinistrés de la commune d'Éperlecques dans le Pas-de-Calais - CCAS

Adopté à l'unanimité

Budget participatif : Photo club de l'Avre Bovoise

Adopté à l'unanimité

Admission en non-valeur

Adopté à l'unanimité

Décision modificative n° 4 – Budget crèche

Adopté à l'unanimité

Décision modificative n° 4 – Budget commune

Adopté à l'unanimité

Convention France Régie Éditions : Édition plan de ville

Adopté à l'unanimité

Révision des tarifs communaux : occupation de la salle des fêtes de Boves

Adopté à la majorité – Une abstention : M. Grégory CAGNARD

Convention pour la participation d'un agriculteur au déneigement

Adopté à la majorité – M. Patrick BUDIN ne prend pas part au vote

Révision - Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement professionnel de toutes les filières

Adopté à l'unanimité

Avenant n°2 à la convention plateforme multi-services d'Amiens Métropole

Adopté à l'unanimité

Avenant n°1 au marché API Restauration – Fourniture et livraison de repas en liaison froide destinés à la restauration scolaire (Lot 1) et à la crèche de la ville de Boves (Lot 2)

Adopté à l'unanimité

Validation du plan de gestion des chemins ruraux de la commune de Boves

Adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU DES QUESTIONS ÉVOQUÉES À AMIENS MÉTROPOLE

CAM du 14 décembre 2023 :

- Versement d'une aide exceptionnelle de 5 000 € à la Protection Civile du Pas-de-Calais.
- Tarifs 2024 pour l'eau et l'assainissement, soit + 5 %, ce qui reviendrait à une augmentation de 23 euros par an pour une consommation moyenne de 120 m3.
- Nouveau règlement intérieur des déchèteries communautaires.
- Subventions de fonctionnement 2024 :

- aux associations culturelles dont celle de 50 000 € à l'école de musique Amadeus.
- aux clubs sportifs de niveau intermédiaire dont celle de 35 000 € à l'US Boves Basket Ball.
- aux clubs sportifs amateurs dont le club de canoé kayak jeunes de Boves pour 1 000 €, le Centre Equestre de Picardie pour 2 000 €, le club de pétanque de Boves pour 800 €, le tennis club de Boves pour 2 200 €, la gymnastique volontaire de Boves pour 300 €.

SÉANCE DU 19 MARS 2024

Absents excusés : M. Arnaud LAVIALLE donne pouvoir à Mme Danièle BÉGUIN

M. Jean-Pascal HOPQUIN donne pouvoir à Mme Nathalie GRÉBERT

M. Marco DAMIANI POMAGEOT

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 19 décembre 2023

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables – ZAE n°R – Lancement de la concertation

Adopté à l'unanimité

Règlementation des dépôts sauvages de déchets

Adopté à l'unanimité

Ouverture de crédits provisoires – Exercice 2024

Adopté à l'unanimité

Éclairage public 47 rue Victor Hugo – Création d'un parking – Avenant n°1

Adopté à l'unanimité

Désignation des délégués du conseil municipal au Syndicat Intercommunal des soins infirmiers du Sud Amiénois (SISA)

Adopté à l'unanimité

Retrait de la délibération n°21112319 du 21 novembre 2023 relative à la modalité de réalisation d'heures supplémentaires

Adopté à l'unanimité

Modification d'une régie de recettes communale – Gestions périscolaires et accueil de loisirs

Adopté à l'unanimité

Modification d'une régie de recettes communale – Gestions cimetières

Adopté à l'unanimité

Modalités de réalisation des heures supplémentaires

Adopté à l'unanimité

Désignation d'un référent déontologue des élus locaux

Adopté à l'unanimité

Modification tableau des effectifs : recrutement d'une directrice de crèche au grade de puéricultrice territoriale

Adopté à l'unanimité

Subvention exceptionnelle : US BOVES Basket-Ball

Adopté à la majorité – Mme LEPRÊTRE ne prend pas part au vote

Modification tableau des effectifs : Avancement de grade adjoint administratif principal de 1ère classe au 1^{er} avril 2024

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS DU MAIRE

« En septembre de l'année dernière, j'ai adressé un courrier à Monsieur le Procureur de la République dont l'objet était un **signalement en vertu de l'article 40-2 du Code de procédure civil**. Ce courrier rapportait les **agissements d'un agent**, agissements qui **constituaient un danger grave pour la santé des agents dans l'exercice de leur fonction**. La commune a demandé une sanction disciplinaire de révocation. Le Conseil de discipline réuni au centre de gestion en date du 5 décembre 2023 a prononcé une **sanction disciplinaire de révocation**, sanction proportionnée aux faits reprochés à l'agent. Depuis l'absence de cette personne, les agents au sein de ce service ont retrouvé la sérénité.

Nous avons recruté un archiviste afin de réaliser une réorganisation complète des archives communales. [...]

Le 13 novembre dernier, un éboulement de la falaise a eu lieu au 72 rue Alphonse Tellier. Le Bureau de Recherches Géologiques Minières s'est déplacé afin de réaliser un rapport [...]. À la suite des conseils communiqués par le représentant du BRGM, lors de sa visite, nous avons informé le propriétaire par courrier qu'il ne pouvait plus utiliser la terrasse à l'arrière de sa maison. **Le 18 décembre dernier, une réunion publique** à l'attention des riverains, côté falaise de la rue Alphonse Tellier, a été organisée par la mairie et animée par la société Geolithe, expérimentée dans la géologie. Cette dernière a présenté les grandes lignes de l'étude qu'elle a réalisé pour le compte de la commune. Il

a été décidé, lors de cette réunion que la commune ferait appel à ses frais, à un géomètre expert afin de borner précisément les limites des parcelles. **Postérieurement à cette réunion, la commune a missionné la société Géolithe** afin qu'elle poursuive son étude sur la falaise jusqu'au chemin de la Montagne. [...]

J'ai signé les compromis de vente pour les maisons des 125 et 127 rue Victor Hugo. [...]

Lors de la dernière conférence des maires d'Amiens Métropole qui s'est tenue le 2 mars, l'ordre du jour unique consistait en l'examen des projets inscrits dans la Programmation Pluriannuelle des Investissements 2022-2026. Pour la commune de Boves, **la construction de la bibliothèque-médiathèque reste d'actualité** avec a priori un démarrage du chantier au second semestre 2025. Un regard a été porté sur les 5 projets majeurs de la PPI : la poursuite des travaux du zoo, la réfection du Nautilus, la création d'une nouvelle salle de spectacles à la Lune des Pirates, le réaménagement du Colvert et la création de la Plateforme des Images et de la Création ou PIC. Ce dernier projet qui devait être considérablement avancé en 2025, voit l'essentiel de sa réalisation reporté sur 2026. A ce jour, ce serait un report total de 19 millions d'euros pour la PIC.

La presse s'est fait l'écho de la **future implantation de TIAMAT sur le pôle Jules Verne 2**, majoritairement situé sur la commune de Boves, **à droite du centre**

logistique d'Amazon. Une réunion a été organisée à ce sujet, en novembre à la préfecture, à laquelle je n'étais pas conviée. J'ai assisté avec Madame la DGS à deux réunions à la DDTM 80 à Amiens (l'une le 05/12 et l'autre le 16/01) au cours desquelles le projet a été présenté et les aspects administratifs développés devant les services de la préfecture, la DDTM, la DREAL, la CCI, AM, le PDG de TIAMAT. J'ai confirmé que le service urbanisme de la commune s'attacherait à instruire le PC dès réception du dossier.

La mairie de Boves demande si l'usine TIAMAT sera génératrice d'odeurs. TIAMAT répond par la négative et invite les participants à visiter ses locaux actuels pour que chacun puisse se faire une idée du futur procédé de fabrication. **La Mairie de Boves précise que le projet se situant à proximité d'habitations demande à TIAMAT si l'usine de production peut impacter la qualité de l'air environnant.**

L'UD DREAL indique que des études remises par TIAMAT devront préciser ces points en étant conclusif.

Postérieurement à la réunion du 16 janvier, **le Secrétaire Général de la préfecture** m'a appelée. Il **cherchait à me rassurer à la suite de mes**

interrogations sur l'éventualité d'odeurs générées par TIAMAT. [...]

Je rappelle que c'est la CCI qui est actuellement propriétaire de ces terrains où va s'implanter TIAMAT. Les terrains s'étendent jusqu'à l'autoroute A 29. **Notre PLU prévoyait une bande d'inconstructibilité de 100 m par rapport à l'autoroute. Or, avec cette bande de 100 m, la réalisation du projet de TIAMAT est compliquée. De ce fait, une révision allégée de notre PLU permettrait de réduire cette bande d'inconstructibilité pour le projet d'extension du pôle Jules Verne.** Lors d'un prochain conseil municipal, la révision allégée de notre PLU pour le projet d'extension du pôle Jules Verne sera à l'ordre du jour. [...]

Lors des vœux à la population, j'ai annoncé la création de **feux tricolores rues de Fouencamps et de Montdidier.** La décision que j'ai prise, dans le cadre de ma délégation, concerne cette **opération à intervenir dans le courant de 2024. [...]**

Concernant le futur parking au 47 rue Victor Hugo, il était envisagé la création d'une aire de jeux en fond de parcelle. **Ce ne sera pas possible en raison de l'étude réalisée à la demande de la DDTM dans le cadre de la biodiversité. »**

BUDGET PRIMITIF 2024

Approbation à la majorité du compte administratif (CA) du budget communal 2023,

Mme Maryse VANDEPITTE ne prend pas part au vote :

Dépenses de fonctionnement :	3 332 604,93 €
Recettes de fonctionnement :	4 397 396,72 €
Dépenses d'investissement :	891 333,76 €
Recettes d'investissement :	1 809 613,48 €

Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat du budget communal 2023 :

Résultat reporté en fonctionnement :	456 046,17 €
Résultat reporté en investissement :	918 279,72 €

Approbation à la majorité du budget primitif (BP) communal 2024 :

1 abstention : M. Jean-Pascal HOPQUIN

Équilibré en fonctionnement à 4 186 813,57 € et en investissement à 3 108 979,63 €

Vote à la majorité des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024

Deux abstentions : Mme Nathalie COPPENS - M. Jean-Pascal HOPQUIN

- 47,22% : taxe foncière sur les propriétés bâties
- 30,46% : taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 11 % : taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation (THRS)

Approbation à la majorité du compte administratif 2023 (CA) du budget crèche :

Mme Maryse VANDEPITTE ne prend pas part au vote

Dépenses de fonctionnement :	546 097,93 €
Recettes de fonctionnement :	562 836,23 €
Dépenses d'investissement :	21 054,73 €
Recettes d'investissement :	9 095,28 €

Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat du budget crèche annexe 2023 :

Résultat reporté en investissement : 11 959,45 €

Approbation à l'unanimité du budget primitif (BP) crèche 2024 :

Équilibré en fonctionnement à 553 653,73 € et en investissement à 24 359,45 €

EXTRAIT DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions Nouvelles 2024	Reports 2023	Propositions Globales 2024
16 - Emprunts et dettes assimilés	177 233.39		177 233.39
201904 - Réfection église		16 500.00	16 500.00
202004 - Aménagement parking 47 rue Victor Hugo		209 775.01	209 775.01
202005 - PUP rue des Coccinelles		34 891.16	34 891.16
202008 - Rue de Gentelles		307 384.00	307 384.00
202106 - Installation vidéosurveillance	60 000.00	37 487.50	97 487.50
202111 - Plantations		2 685.10	2 685.10
202201 - Installation. Borne de recharge électrique		2 610.70	2 610.70
202203 - Réfection parking Jean-Paul Chrétien		225 538.24	225 538.24
202206 - Création d'un parcours archéologique		33 640.00	33 640.00
202207 - PUP chemin des voiries		62 800.00	62 800.00
202208 - Réfection toiture SIVOM		1 204.06	1 204.06
994 - AMENAGEMENT BUREAU MAIRIE		223.01	223.01
995 - ACCESSIBILITE PMR ECOLE PRIMAIRE		8589.75	8 589.75
996 - RENOVATION MAIRIE		175 000.00	175 000.00
997 - PARCOURS ARCHEOLOGIQUE ET PATRIMONIAL		22 109.85	22 109.85
998 - REHABILITATION LOGEMENT DE FONCTION		45 000.00	45 000.00
999 - STATIONNEMENT RUE DU COMMANDANT JAN	6 800.00	11 200.00	18 000.00
1000 - ACQUISITION IMMOBILIERE	50 000	250 000.00	300 000.00
1001 - PROJET BIBLIOTHEQUE		155 926.18	155 926.18
10 - AMENAGEMENT ABRI DE JARDIN	10 560.00		10 560.00
22 - REVISION PLU		15 000.00	15 000.00
56 - ACQUISITION MATERIEL	10 000.00	436.74	10 436.74
99 - SALLE DES FETES		80 464.94	80 464.94
2024001 - ACQUISITION IMMOBILIERE - 56 rue Victor Hugo	309 500.00		309 500.00
2024002 - PLAN ARBRES 2024	10 000.00		10 000.00
2024003 - AIRES DE JEUX	15 000 .00		15 000.00
2024004 - EBOULEMENT FALAISE	155 000.00		
2024005 - SECURISATION BATIMENTS ERP VISIOPHONE	170 000.00		170 000.00
2024006 - REMISE EN PEINTURE COULOIR ECOLE PRIMAIRE	16 000.00		16 000.00
2024007 - REPARATION MUR 85 rue Alexandre Vasseur	60 000.00		60 000.00
2024008 - PROJET 30 BOVES	21 420.00		21 420.00
2024009 - CREATION COLOMBARIUM - JARDIN SOUVENIR	15 000.00		15 000.00
2024011 - AMENAGEMENT INTERIEUR BUREAUX MAIRIE	30 000.00		30 000.00
2024013 - LOCAUX ACM	20 000.00		20 000.00
2024015 - AMENAGEMENT COUR D'ECOLE	37 000.00		37 000.00
2024017 - VOIRIE rue de Franqueville	202 000.00		202 000.00
2024019 - AMENAGEMENT RD 935 Fouencamps Montdidier	35 000.00		35 000.00
Total dépenses opérations d'investissement.	1 233 280.00	1 698 466.24	2 931 746.24
Total dépenses réelles hors opérations	177 233.39		177 233.39
Total dépenses d'investissement	1 410 513.39	1 698 466.24	3 108 979.63

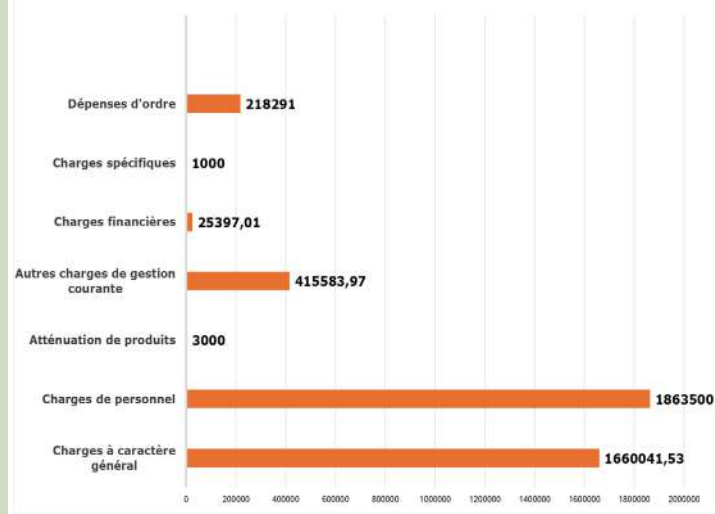
Des opérations d'investissement étaient déjà inscrites au budget 2023, d'où la ligne «report» dans le tableau ci-dessus. De nouvelles opérations d'investissement, (en vert sur le tableau ci-dessus), s'inscrivent dans la sphère «travaux».

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Associations locales	
Bov'émifasol	500 €
Les Cigales	150 €
Club des Aînés	800 €
Patch and Co	400 €
Photoclub de l'Avre Bovoise	300 €
USEP Les Capucines	300 €
APE de Boves	400 €

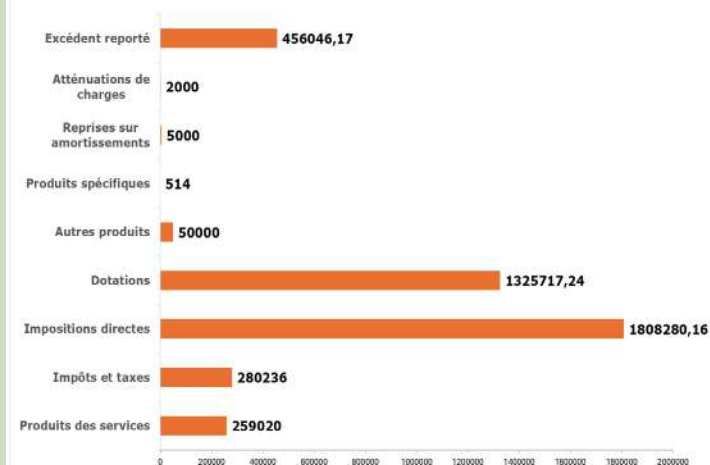
Écoles	
Maternelle	2 200 €
Primaire	2 700 €
Collège Longueau	700 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2024



Retrouvez la note brève et synthétique du budget primitif 2024, les relevés des délibérations, les procès-verbaux du conseil municipal et les décisions du Maire sur le site de la ville www.ville-boves.fr

RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2024



EXPRESSION DE LA MINORITÉ



1

1 Bruit

Il est possible de tondre son gazon, tronçonner et faire d'autres travaux bruyants aux jours et aux horaires suivants :

- du **lundi au vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le **samedi** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le **dimanche et les jours fériés** de 10h à 12h

En cas de non-respect, vous encourez une amende de 68€ à 1500€ (art.11 de l'arrêté préfectoral du 20/06/2005)



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
App Store
Disponible sur
Google Play



2 Trottoir

« La propreté des trottoirs relève de la responsabilité des riverains ». (Extrait de l'arrêté permanent communal 2024/12 PM publié le 11 avril 2024)

3 Brûlage

Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts **est interdit toute l'année**, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Pour rappel, des bennes à déchets verts sont à votre disposition chemin de la Gendarmerie.

En cas de non-respect, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 450€ (art.131-13 du code pénal)



4 Propriétaire de chien

Les déjections canines sont strictement interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, ainsi que dans les aires de jeux destinées aux enfants, par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser immédiatement, et par tout

moyen approprié, les déjections de son animal, qu'elles se trouvent sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect, vous encourez une amende de 135€ (art. R.541.76 du code de l'environnement et R.634-2 du code pénal).





1 Spectacle des écoles « Charivari dans le marais de papi »

à la salle des fêtes.

1.1



1.2

2 Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

Voici un bref compte rendu des récents ateliers organisés par l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Boves, bien que non exhaustif :

- Le **7 février**, l'équipe d'animation a organisé une journée du nouvel an chinois comprenant des parcours de motricité, la réalisation d'éventails, un atelier origami, un atelier cuisine, de la danse et bien d'autres activités.
- Le **10 avril**, une journée à thème intitulée «Toque Chef» a été organisée. Les enfants ont eu l'opportunité de se prendre pour de



2.2

véritables chefs cuisiniers à travers diverses activités

culinaires, accompagnées d'activités sportives et manuelles sur le même thème. Pour cette occasion, les enfants et les animateurs se sont vêtus de toques et de tabliers, plongeant ainsi dans l'ambiance d'une vraie cuisine.

- Le **17 avril**, une sortie piscine a été organisée au centre aquatique Alméo de Moreuil. Sous la supervision des animateurs et des surveillants de baignade, les enfants ont pu profiter en toute sécurité de cette expérience aquatique, tout en améliorant leur motricité.

L'équipe d'animation s'engage à continuer à proposer en permanence des activités variées, stimulantes et ludiques adaptées à chaque enfant fréquentant l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM), quel que soit le moment de la journée ou de la semaine.



2.1



Collections archéologiques

L'exposition des collections archéologiques issues des fouilles du château de Boves est en exposition permanente et est visible aux horaires d'ouverture de la mairie.

Lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h



Recherche de photos

L'Association AMAL (Association Modélistes Amiens Longueau) recherche des **photos intérieures et extérieures de la gare de Boves des années 60** ainsi que toute documentation utile.

Si vous en avez et pour obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter Monsieur Gervais, habitant de Boves, par e-mail : didier.gervais8@sfr.fr



Patch and Co

Les 13 et 14 avril ont eu lieu la deuxième édition des puces des couturières organisées par le Club de Patch and Co.

Moins de monde que l'année dernière dû au beau temps exceptionnel en cette période mais des exposants plus nombreux et toujours aussi passionnés.

Un week-end bien rempli avec de belles rencontres. Merci aux exposants et visiteurs.



Centre équestre de Picardie



Depuis janvier, le centre équestre de Picardie a organisé plusieurs concours dont un concours national de dressage le 30 et 31 mars dernier. Ces compétitions rassemblent de nombreux cavaliers venant des Hauts de France et des régions voisines. Merci aux exposants et visiteurs.

Harmonie Municipale de Boves

L'Harmonie Municipale de Boves organise son 2^{ème} concert de GALA, le samedi 25 Mai 2024 à 20h30 en la salle des fêtes de Boves.

L'occasion de vous présenter une harmonie dynamique, pleine de convivialité et constituée de 34 musiciens répétant tous les mardis soir afin de vous offrir ce concert autour des musiques de films MARVEL. Fermez les yeux et laissez-vous emporter par la magie des super héros. Projection de films, buvette, tombola et encore d'autres surprises vous attendent.



Les dates à retenir...

MAI

25/05/2024

Gala de l'harmonie municipale, salle des fêtes

JUIN

01/06/2024

Visite guidée du Bois Fau Timon

06/06/2024

Permanence AMETIS

(transports en commun), en mairie

08/06/2024

Concert de Gala de l'OVA, salle des fêtes

09/06/2024

Concert retrouvaille de l'OVA, salle des fêtes

13/06/2024

Théâtre de rue

« Sous l'chantier, la plage »

en partenariat avec le cirque Jules Verne et la Comédie de Picardie

16/06/2024

Réderie de Boves

18/06/2024

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

22/06/2024

Fête de la musique «Amadeus Rockin'Day»

JUILLET

13/07/2024

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

14/07/2024

Commémoration du 14 juillet
Concours de pêche de La roche dorée

AOÛT

28/08/2024

Spectacle de cirque « De Cuyper vs. De Cuyper » de la Cie Pol et Freddy

30/08/2024

80^{ème} anniversaire de la libération

Et tous les dimanches, n'oubliez pas le marché de plein air, parking du palais des enfants, rue Eugène Desprès

Des informations complémentaires sur ces événements vous parviendront en temps utiles

Pour tout renseignement, toute information, toute inscription, rendez-vous sur le site de la ville : www.ville-boves.fr, l'application CityAll Boves et Facebook "Ville de Boves".